

LE PROJET DE LOI PACTE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le projet de loi Plan d'Action pour la Croissance et la Transmission des Entreprises porte des propositions autour de 6 thématiques favorisant la mise en concurrence des travailleurs dans l'entreprise. Voir en pièce jointe la présentation du projet de loi.

Un chapitre est consacré aux privatisations de l'Aéroports de Paris (ADP), d'Engie ou encore La Française des Jeux. Dégradation des conditions de travail, baisse des effectifs et autres conséquences néfastes sont programmés.

CAC 40 : de records en records pour les dividendes versés aux actionnaires

Source rapport Oxfam, article de *l'Humanité* du 14 mai 2018 : « Les actionnaires du CAC 40 réalisent le casse du siècle ».

Ce projet vient aussi compléter, sur le versant de l'entreprise, la loi travail et les ordonnances.

Il pose également les premiers jalons pour la démolition annoncée de nos systèmes de retraite car il vise à développer des produits financiers d'épargne retraite en incitant les entreprises à proposer aux salarié-e-s ces produits d'épargne salariale moyennant une baisse de leurs contributions patronales.

Depuis plusieurs jours, les médias se sont emparés de ce sujet à leur façon, avec un manque d'objectivité pour nombre d'entre eux, se limitant à répandre les propos de la majorité gouvernementale, préparant ainsi les consciences au changement régressif.

Nous devons porter à la connaissance du plus grand nombre les propositions de la CGT pour améliorer la démocratie dans l'entreprise et la représentation des salarié-e-s.

Pour ce faire, il faut s'informer sur le contenu du projet et ses conséquences, de connaître le projet alternatif de la CGT.

Afin de connaître mieux ce projet et le combattre, en débattre dans les entreprises, voici quelques éléments d'information :

Le projet alternatif de la CGT (Livret CGT)

4 pages sur la suppression du Forfait Social

Fiche sur les dividendes record versés aux actionnaires

La déclaration CGT à la Commission Nationale de la
Négociation Collective

Ce projet a été présenté au conseil des ministres le 18 juin et devrait être débattu au parlement en septembre prochain selon le calendrier gouvernemental.